Règlement d'Ordre Intérieur du Centre Cyber Média (CCM)

1 - Locaux et réseaux

Le Centre Cyber Média est opérationnel durant les heures de cours. Il est composé de six salles:

- deux salles d'accès aux ordinateurs : salle Pool (30 PC) et salle MAC (20 MAC mini).
- quatre salles multimédia : salle Multimédia, salle Promethean*, salle Smartboard* et salle Projections.

(*) Ces salles sont équipées d'un tableau blanc interactif ; quatre autres TBI sont également disponibles dans les locaux spécifiques de mathématique, d'histoire et de sciences.

Les salles CCM sont réservées aux élèves accompagnés d'un professeur, dans le cadre du cours de celui-ci. Elles peuvent être réservées **par un professeur** à l'accueil du Collège. Les usagers peuvent utiliser les logiciels mis à leur disposition ainsi que d'une connexion à Internet et d'autres logiciels spécifiques, préalablement installés en toute légalité.

Les salles multimédia sont réservées aux professeurs et élèves désirant projeter une présentation ou montrer l'utilisation de logiciels ou d'Internet. Dans le cas de projections de travaux d'élèves, ceux-ci doivent impérativement confier leur travail à une Personne Ressource, **minimum 24 heures avant la présentation**: c'est donc au professeur concerné de les prévenir. Les fichiers seront déposés sur la session personnelle de l'élève. Pour ce faire, les élèves rencontrent une Personne Ressource durant la permanence affichée sur la porte du laboratoire technique ou envoient leurs fichiers (max. 10 Mo par courriel!) à <u>fichier@collegedetournai.be</u>.

Si les élèves devaient ne pas avoir présenté préalablement le travail, l'accès du Centre Cyber Média ne leur serait pas autorisé.

Toute personne qui installerait des logiciels ou un support amovible (clé USB, disque dur externe, iPod/iPad, ordinateur portable, DVD, ...) sans l'autorisation <u>ET</u> la présence d'une Personne Ressource se verrait exclue du Centre Cyber Média pour une durée déterminée par les Personnes Ressources et la Direction.

11 - En pratique

1. Accès, codes et mots de passe

Tous les élèves ont un nom d'utilisateur et un mot de passe nécessaires pour se connecter sur le réseau.

Ceux-ci sont modifiés chaque année et sont attribués en début d'année par les Personnes Ressources. Ils sont personnels et ne peuvent donc, en aucun cas, être divulgués à d'autres personnes. Toute utilisation malhonnête de ces codes est de la responsabilité de leur propriétaire. Toute tentative de fraude entraînera la suppression de l'accès de l'utilisateur dont les codes ont subi la fraude, et ce pour une durée déterminée par les Personnes Ressources et la Direction.

Le Centre Cyber Média présente un système sûr mais ne laissez pas de travaux importants dans les répertoires. Une fausse manœuvre ou une appropriation frauduleuse est toujours possible.

2. Travaux

Les élèves ont à leur disposition un espace privé sur le serveur pour conserver leurs travaux durant l'année. Toutes les sessions et les documents personnels sont effacés durant les grandes vacances.

Afin de récupérer un travail ou s'envoyer celui effectué durant le cours, les élèves peuvent utiliser leur Webmail (pas les réseaux sociaux) ou la technique du « Cloud » (Dropbox, iCloud, Google Drive, ...), et ce, dans un temps limité et avec l'accord du professeur présent.

3. Attaques virales

Concernant les virus, il est demandé à toutes et tous de faire attention quant à la fiabilité des supports qu'ils utilisent ou à celle des messages ou pièces jointes qu'ils ouvrent sur leur messagerie.

Le Centre Cyber Média ne doit pas servir de « cobaye » pour les messages à risque !

4. Utilisation du matériel et des ressources Internet

Tout utilisateur s'engage formellement à se limiter à des recherches pédagogiques. Il est formellement interdit :

- d'installer et d'utiliser des logiciels d'échanges d'informations (Peer to Peer).
- de s'introduire sur le système informatique du CCM et d'y modifier, effacer ou ajouter des données ou d'en modifier l'utilisation possible.
- de collecter ou de télécharger toute information ou fichier ne faisant pas l'objet de sa présence en salle informatique.
- de surfer sur des sites, de collecter ou de télécharger tout contenu illicite à caractère discriminatoire, raciste, pornographique, pédophile, calomnieux, diffamatoire ou dangereux, d'utiliser des chats ou des forums.

Les Personnes Ressources et la Direction se réservent le droit de consulter l'utilisation qui a été faite d'une machine, à travers différents programmes et systèmes légaux prévus à cet effet, durant l'heure de cours ou a posteriori.

Les élèves attendent leur professeur à l'extérieur du Centre Cyber Média .

5. Sanctions

Si un élève devait être pris en train de « frauder », c'est-à-dire faire autre chose (informatiquement parlant) que ce que le professeur lui a demandé, il se verrait exclu du Centre Cyber Média pour une durée déterminée par les Personnes Ressources et la Direction.

Si des problèmes de discipline devaient se manifester et mettre en danger l'intégrité du réseau et/ou du matériel, la Personne Ressource se verrait autorisée, en accord avec la Direction, à exclure les élèves incriminés, voire la classe et ce, pour une durée déterminée.